



Comité Subrégional
de l'Emploi et de la Formation

Analyse du marché de l'emploi dans la Région du Centre

CONTEXTE

La publication des indicateurs du marché de l'emploi est une des actions réalisées dans le cadre du projet Trends Emploi mené par le CSEF. Une première version du document a été établie en 1999. Depuis lors, cette publication a été mise à jour en terme de données statistiques et a évolué en terme de présentation. Elle est passée d'un feuillet A4 par CSEF à un document détaillé présentant des tableaux et graphes illustrés, commentés et analysés tant sur les indicateurs de population que sur les indicateurs d'emploi et de chômage.

Par rapport au contenu des publications précédentes, un chapitre relatif à un classement des communes de la région du Centre sur base de critères socio-économiques a été intégré. Ce chapitre est basé sur une étude réalisée par l'IWEPS en septembre 2004 à la demande du gouvernement wallon. Cette étude est intitulée « Les communes les plus défavorisées sur le plan socio-économique en Wallonie ».

L'objectif de ce document est de fournir une vision détaillée de la situation socio-économique de la région du Centre. Le public visé est toute personne désireuse d'enrichir sa connaissance de la région qu'il s'agisse d'une personne à titre privé ou qu'il s'agisse d'une personne à titre professionnel (politique ou autre).

MÉTHODE

OÙ ?

L'analyse est menée d'une part pour la région du Centre dans son ensemble et, d'autre part, pour chacune des communes de cette même région. Dans la mesure du possible, des comparaisons avec les résultats sur l'ensemble de la région wallonne ont été réalisées.

QUAND ?

Les périodes sur lesquelles portent les données varient en fonction des sources d'informations et de leur disponibilité :

- INS – données population : janvier 2004
- ONSS : juin 1997 à juin 2002
- INASTI : décembre 1995 à décembre 2002
- FOREM : juin 1997 à juin 2005
- ONEM : moyenne sur 2003

COMMENT ?

L'étude a été menée en mettant à jour la version précédente sur base des nouvelles informations disponibles. Elles sont extraites des bases de données mises à notre disposition par l'OSEC, par le FOREM et par l'IWEPS (informations extraites de leur étude).

AVEC QUI ?

Nos partenaires dans cette étude sont nos fournisseurs de données : l'OSEC, l'IWEPS et le FOREM via son service d'analyse de marché (AMEF).

RÉSULTATS

En chiffres...

I. Les indicateurs du marché de l'emploi

Les principales données chiffrées qui caractérisent la région du Centre sont détaillées ci-après par thème traité.

- Population :
 - * 288.713 habitants en 2004, soit 8.5% de la population de la région wallonne
 - * accroissement de 1.41% entre 1995 et 2004
 - dont accroissement de 21.3% chez les 45-54 ans
 - et dont régression de 11.7% chez les 25-34 ans
 - de 6.4% chez les 15-24 ans
 - ⇒ vieillissement de la population
 - * solde naturel légèrement négatif
 - * solde migratoire positif ⇒ attractivité de la région du Centre

- Salariés résidant :
 - * 84.892 salariés résidant en juin 2002, soit 8% de la population des salariés résidant de la région wallonne
 - * accroissement de 9% dans la région du Centre entre 1995 et 2002 (8.6% dans la région wallonne)
 - * sur-représentation marquée du statut « ouvrier » par rapport à la région wallonne : + 5.5 points de pourcentage
 - * - principal secteur d'activités : secteur des services non-marchands (40.4%)
 - sur-représentation des secteurs de la construction et de l'industrie

- Indépendants :
 - * 16.631 indépendants en décembre 2002, soit 7.2% de la population des indépendants de la région wallonne
 - * diminution de 1.3% dans la région du Centre entre 1995 et 2002 (vs accroissement de 1% dans la région wallonne)
 - * principal secteur d'activités : le commerce (43.18%) et plus particulièrement le commerce de détail qui, à lui seul, représente 35% de l'activité

- Postes de travail salarié :
 - * 59.464 postes de travail salarié en juin 2002, soit 6.6% des postes de travail salarié de la région wallonne
 - * accroissement de 5.1% dans la région du Centre entre 1995 et 2002 (vs 9% dans la région wallonne)
 - * 43.5% des postes de travail salarié de la région du Centre ont un statut « ouvrier »
 - * principal secteur d'activités : secteur des services non-marchands (41.7%) sur-représentation des secteurs de la construction et de l'industrie
 - * l'emploi dans la région du Centre est davantage concentré dans des établissements de taille intermédiaire. En effet, 63.3% de l'emploi est situé dans des établissements qui occupent entre 20 et 499 travailleurs (vs 54.1% en région wallonne)

- Demandeurs d'emploi inoccupés :
 - * 23.915 demandeurs d'emploi inoccupés en juin 2005, soit 9.29% des demandeurs d'emploi inoccupés de la région wallonne
 - * diminution de 1.93% des demandeurs d'emploi inoccupés dans la région du Centre entre 1997 et 2005 (vs accroissement de 7% dans la région wallonne)
 - * 56.1% des demandeurs d'emploi inoccupés de la région du Centre sont des femmes
 - * 59.8% des demandeurs d'emploi inoccupés de la région du Centre ont au mieux obtenu leur diplôme de secondaire inférieur (vs 56.1% dans la région wallonne)

II. Classement des communes de la région du Centre selon l'indicateur de synthèse socio-économique

L'IWEPS, dans son rapport intitulé « Les communes les plus défavorisées sur le plan socio-économique en Wallonie », a défini un indicateur synthétique global. Celui-ci est composé de neuf indicateurs regroupés en trois catégories.

La première catégorie concerne les indicateurs socio-économiques. Elle est constituée des indicateurs relatifs au marché du travail, au chômage et aux revenus.

La seconde catégorie concerne les indicateurs sociaux. Elle est constituée des indicateurs relatifs à la mortalité, au logement / milieu de vie, aux ménages et au niveau d'instruction.

Enfin, la troisième catégorie concerne les indicateurs économiques. Elle est constituée des indicateurs relatifs à l'activité économique et à la croissance.

L'objectif poursuivi lors de l'établissement de ces indicateurs est de pouvoir fournir un classement des communes en fonction de leur santé socio-économique.

Pour cela, les neuf indicateurs sont analysés en détail via le recours à des indicateurs détaillés. Par exemple, l'indicateur relatif au marché du travail est décomposé en 4 indicateurs détaillés : le taux d'activité, le taux d'emploi, le taux de chômage et le taux des découragés. Dans cet exemple, l'indicateur relatif au marché du travail sera le résultat pondéré des indicateurs détaillés qui le compose. De même, l'indicateur synthétique global sera le résultat de la somme pondérée des résultats des neuf indicateurs qui le compose.

Les neuf indicateurs utilisés sont les suivants :

- Indicateur du marché du travail : cet indicateur regroupe les résultats obtenus sur quatre critères : le taux d'activité, le taux d'emploi, le taux de chômage et le taux de découragés
- Indicateur du chômage : cet indicateur regroupe les résultats obtenus sur quatre critères : le taux de chômage, la part des DEI ayant atteint au mieux le niveau des secondaires inférieures, la part des DEI dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 2 ans et la part des DEI dont la durée de chômage est supérieure ou égale à 10 ans
- Indicateur des revenus : cet indicateur regroupe les résultats obtenus sur trois critères : le revenu fiscal moyen par déclaration, le revenu fiscal médian et la part de la population bénéficiant du revenu d'intégration sociale
- Indicateur de l'espérance de vie à la naissance
- Indicateur « Ménages » : cet indicateur regroupe les résultats obtenus sur deux critères : le pourcentage d'enfant(s) de moins de 15 ans vivant en ménages monoparentaux et le pourcentage de la population de 65 ans et plus vivant seule
- Indicateur « Logement – Milieu de vie » : cet indicateur regroupe les résultats obtenus sur cinq critères : la part des logements sans le petit confort, le solde migratoire de 1997 à 2002, la part des logements sans salle de bain, le pourcentage de personnes résidant dans une caravane résidentielle, un chalet ou une roulotte et le taux de criminalité
- Indicateur « Niveau d'instruction » : cet indicateur reprend les résultats obtenus en analysant le pourcentage de la population dont le diplôme le plus élevé est le secondaire inférieur
- Indicateur de l'activité économique : cet indicateur regroupe les résultats obtenus sur deux critères : le nombre de postes de travail salarié dans les établissements de la commune pour 100 habitants et le nombre d'indépendants répertoriés dans la commune par l'INASTI pour 100 habitants
- Indicateur du niveau de croissance : cet indicateur regroupe les résultats obtenus sur quatre critères : le taux de croissance du nombre de postes de travail salarié dans les établissements de la commune, le taux de croissance du nombre d'indépendants répertoriés dans la commune par l'INASTI, le taux de croissance du nombre de DEI inscrits au FOREM et le taux de croissance de la population active occupée

Au regard des résultats présentés pour les 262 communes analysées pour la Wallonie, les communes du Centre se répartissent entre la 17^{ème} et la 224^{ème} place¹.

Leur rang dans le classement global est le suivant :

Communes	Rang indicateur synthétique global
Anderlues	17
La Louvière	18
Erquennes	21
Binche	27
Manage	40
Chapelle-lez-Herlaimont	41
Estinnes	46
Morlanwelz	47
Ecaussinnes	56
Merbes-le-Château	65
Seneffe	106
Braine-le-Comte	118
Le Roeulx	121
Soignies	126
Enghien	171
Silly	224

Sur base du tableau mentionné ci-dessus, on constate que seules deux communes de la région du Centre (Enghien et Silly) figurent au-delà du percentile 50.

Ce que l'on observe...

Cf. ci-dessus.

Perspectives et recommandations

Partenariat à envisager : collaboration avec l'AMEF dans le cadre d'un travail commun qui tiendrait compte, d'une part, de l'état des lieux que ce service réalise et, d'autre part, de l'analyse du marché de l'emploi que le CSEF réalise.

Etude complémentaire : déclinaison communale de l'analyse qui a été réalisée et ce, pour les 16 communes de la région du Centre.

Pour en savoir plus...

L'étude statistique complète est disponible sur le site du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de la région du Centre : <http://www.cseflalouviere.be>

¹ Les premières places correspondent aux communes les plus défavorisées. Les dernières places correspondent aux communes les plus favorisées.